



Assemblée générale

Distr. limitée
13 décembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 70 d) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl

Allemagne, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Chine, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République arabe syrienne, République tchèque, Slovénie, Suisse, Thaïlande, Turkménistan, Turquie et Ukraine : projet de résolution

Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Andorre, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chili, Égypte, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Islande, Lettonie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Monaco, Mongolie, Monténégro, Norvège, Portugal, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie et Suède

